Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

‘Miettes’ pour débuter la saison du Centre Dramatique des Villages à Entrechaux



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Le Centre Dramatique des Villages (CDDV), un acteur culturel essentiel du Haut Vaucluse

Le CDDV se distingue en tant que Scène Conventionnée d'Intérêt National « art en territoire », ancrant son action culturelle principalement dans le Haut Vaucluse à travers une démarche unique d'itinérance. Pour cette nouvelle saison, son directeur Frédéric Richaud passe les rennes à Hervé Pons tout en signant cette édition. Il lui laisse un outil qui a confirmé son rôle essentiel comme acteur culturel du Haut Vaucluse ; avec 5562 spectateurs accueillis dans 17 communes dont 2000 en scolaires en 2025-2026. Le soutien à la création s'est également renforcé avec 11 compagnies accueillies en résidence, pour 87 jours de résidence, tandis que 12 parcours d'Éducation Artistique et Culturelle ont bénéficié à 1 020 élèves, représentant 587 heures d'interventions. La saison passée a par ailleurs été marquée par la première édition du festival Hors Cadre et par la 60e édition du Festival des Nuits de l'Enclave, qui a rassemblé 1 866 spectateurs.

'Miettes' entre danse et cirque

Un corps chute, se relève, recommence. Mais le temps, lui, ne revient jamais en arrière. Dans Miettes, Jules Sadoughi fait de l'acrobatie une matière à mémoire : cicatrices, oublis, blessures, poussière, tout ce que les années déposent sur nos corps devient mouvement. Tantôt vieilli, entravé, presque défait, tantôt traversé d'une énergie d'enfant, le corps semble porter tous les âges à la fois. Ici la virtuosité ne cherche pas l'exploit mais l'endroit où ça résiste encore.

Entre danse et cirque, Miettes compose un poème physique sur ce qui s'effrite et ce qui demeure. Vieillir serait alors moins disparaître qu'apprendre obstinément à tenir debout.

En coréalisation avec Les Hivernales – CDCN d'Avignon dans le cadre de « Danse touschemins ».

Vendredi 9 octobre. 20h30. De 6 à 18€. Salle des Fêtes. Entrechaux. 06 74 49 21 63 / billetterie@cddv-vaucluse.com

A la découverte du Ventoux sauvage

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Du 22 au 24 mai 2026, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux célèbre la 20e Fête de la nature à travers une série de rendez-vous immersifs où chauves-souris, castors, chiens de protection, araignées et jeunes explorateurs deviennent les guides d'un territoire vibrant. Balades crépusculaires, rencontres pastorales et initiations naturalistes composent un programme pensé comme une invitation à ralentir, observer et redécouvrir le vivant au plus près.

Sous les reliefs encore frais du Ventoux, la nature bruisse, veille, rampe, vole et se révèle à qui ouvre les yeux au-delà des sentiers battus. À l'occasion de la 6e édition de la Fête de la nature, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux transforme villages, sous-bois et rivières en terrain d'exploration sensible. Ici, pas de grand spectacle tapageur : seulement la promesse d'approcher un monde discret, souvent méconnu, parfois mal aimé.

Les ombres fascinantes de la nuit

À Caromb, la tombée du jour devient un théâtre noir et silencieux. Longtemps entourée de croyances obscures, la chauve-souris continue de nourrir fantasmes et peurs irrationnelles. Pourtant, derrière son vol imprévisible se cache l'un des mammifères les plus précieux de nos écosystèmes. Lors de la sortie «

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Chauve qui peut ! », proposée avec le Naturoptère, les participants sont invités à dépasser les légendes pour découvrir l'animal avec sa morphologie étonnante, sa navigation par ultrasons, sa fragilité, aussi, face aux bouleversements environnementaux. Puis vient le moment où la lumière baisse réellement. Lampe torche en main et détecteur d'ultrasons à l'oreille, chacun s'avance dans l'obscurité avec cette sensation d'entrer dans un territoire qui appartient à un autre monde. Le Ventoux révèle alors son visage nocturne, discret fourmillant de vie. **Chauve qui peut ! Caromb, vendredi 22 mai de 20h à 22h. Prévoir son pique-nique.**



Chien de protection, le patou et un troupeau de brebis DR

Au cœur du pastoralisme

À Venasque, changement d'ambiance mais même immersion. Le rendez-vous 'Patou, pas touche !' ouvre les portes du quotidien pastoral avec l'éleveuse de brebis, Catherine Taillefer qui doit faire face au retour des grands prédateurs -le loup, dont le retour sur son territoire historique est soupçonnée depuis 2008 – qui ravive les débats et révèle la présence des chiens de protection. Cette rencontre propose de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

comprendre le rôle essentiel des patous auprès des troupeaux, mais aussi les gestes simples permettant une cohabitation sereine entre randonneurs, chiens et brebis. Loin des discours abstraits, le pastoralisme se raconte ici à hauteur d'humain, dans la poussière des chemins et la patience du travail quotidien. La démonstration de chiens de conduite vient rappeler combien ce lien entre l'éleveuse et ses animaux relève d'une intelligence collective façonnée par des siècles de montagne. **Patou, pas touche ! Venasque, samedi 23 mai de 9h30 à 11h30.**

Le castor, fantôme des rivières

Lorsque le soleil décline sur les berges de l'Ouvèze, une autre présence se devine. Quelques branches rongées, un tronc taillé en pointe, des remous presque imperceptibles : le castor d'Europe n'est jamais très loin. À Entrechaux, l'accompagnateur en montagne Pierre Peyret guide les visiteurs dans cette attente particulière propre aux sorties crépusculaires. Observer le castor impose une qualité devenue rare : la patience. Il faut apprendre à ralentir, à écouter l'eau, à distinguer le mouvement du silence. L'animal, autrefois menacé, symbolise aussi le retour progressif d'une biodiversité dans certains espaces et lorsque les conditions le permettent. Plus qu'une simple balade, cette rencontre devient une initiation à l'attention et l'observation. **Rencontre crépusculaire avec le castor. Entrechaux, samedi 23 mai de 18h à 21h.**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Copyright NLassauge

Les mal-aimées reprennent leur place

À Méthamis, les araignées sortent elles aussi de l'ombre. Avec l'association Fils et soies, la sortie 'Super-prédateur !' propose de regarder autrement ces créatures qui provoquent souvent davantage de frissons que de curiosité. Guidés par une arachnologue, les participants découvrent des chasseuses sophistiquées, essentielles à l'équilibre écologique. Quatre paires d'yeux, une architecture corporelle fascinante, des stratégies de prédation redoutables : l'araignée apparaît soudain moins inquiétante que prodigieusement adaptée. L'expérience joue précisément sur cette frontière entre appréhension et fascination. Une manière de rappeler que la connaissance reste souvent le meilleur antidote à la peur. **Super prédateur ! Méthamis, dimanche 24 mai de 9h30 à 12h.**

Apprendre la nature en jouant

Le programme n'oublie pas les plus jeunes. À Vaison-la-Romaine, les enfants deviennent explorateurs le temps d'une course d'orientation au parc Théos. Carte en main et boussole autour du cou, ils apprennent à se repérer, chercher des balises et lire un paysage. Cette initiation simple revet une dimension précieuse : celle du rapport direct au terrain, à l'espace et au mouvement. Car ces Rendez-vous du Parc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

défendent aussi cela : une écologie vécue, sensible et concrète. Une manière de comprendre le territoire depuis l'expérience elle-même. Objectif ? Se repérer, réfléchir et se déplacer le plus rapidement possible tout en s'amusant avec Cédric Demangeon, accompagnateur en montagne. Pour les enfants à partir de 2 ans. **Course d'orientation pour les pitchounes. Vaison-la-Romaine, dimanche 24 mai de 9h à 12h.**

Les infos pratiques
Rendez-vous du Parc, spécial Fête de la nature. Du 22 au 24 mai 2026. Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Vaucluse : Caromb, Venasque, Entrechaux, Méthamis, Vaison-la-Romaine. Les inscriptions s'effectuent en ligne et le programme complet est disponible ici. 04 90 63 22 74 et contact@parcduventoux.fr. Tous les rendez-vous du parc ici. Programme complet ici. Inscriptions en ligne via Framaform ici.
Mireille Hurlin



DR, Course d'orientation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Ventoux : l'agriculture face aux défis climatiques



Le Parc naturel régional (PNR) du Mont-Ventoux et l'AOC Ventoux organisent trois rencontres 'Les Agri-Explorateurs du climat' le jeudi 20 janvier à Entrechaux, le mardi 4 février à Saint-Pierre-de-Vassols, et le mardi 11 février à Sault, dans le but de rompre l'isolement des exploitations agricoles et viticoles face aux défis climatiques.

Dans le cadre du programme RES-MAB, qui réunit sept Réserves de Biosphère méditerranéennes sur les questions de la résilience des territoires face au changement climatique, le PNR du Mont-Ventoux et l'AOC Ventoux organisent trois réunions intitulées « Les Agri-Explorateurs du climat » ces prochaines semaines afin d'accompagner les agriculteurs et viticulteurs face aux défis climatiques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Ces rendez-vous « s'adressent à toutes et tous, aux curieuses, aux inquiets, aux expérimentatrices, aux pragmatiques… », affirme le Parc. L'objectif est de rompre l'isolement des exploitations agricoles et de les aider à trouver des solutions innovantes pour penser sur le long terme.

Au programme de ces formations, animées par Marie Pons-Ramells et Isabelle Fabre, avec le soutien technique de l'Université Populaire Ventoux : des moments d'échanges, des visites, des diagnostics, des formations, des Infrastructures agroécologiques financées, des tests, mais aussi des supports.

Inscription gratuite par mail à l'adresse marie.pons-ramells@parcduventoux.fr ou directement en ligne.
Jeudi 30 janvier à Entrechaux de 13h30 à 17h30.
Mardi 4 février à Saint-Pierre-de-Vassols de 13h30 à 17h30.
Mardi 11 février à Sault de 13h30 à 17h30.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



©L. Pamato – PNR du Mont-Ventoux

Sécheresse : la commune d’Entrechaux reconnue en état de catastrophe naturelle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



L’arrêté interministériel du 23 juillet 2024, publié au journal officiel du 3 août 2024, a reconnu la commune d’Entrechaux comme étant en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols, survenu au cours de l’année 2023.

Les personnes sinistrées ont jusqu’au 2 septembre 2024 pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d’assurance.

Parc du Mont-Ventoux : se balader autour des arbres du village d’Entrechaux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Le dimanche 28 mai, de 10h à 12h30, l'association Intercallis vous propose une visite guidée et commentée pour reconnaître les arbres anciens, rares et typiques du village d'Entrechaux.

Les intervenants parleront de l'année de plantation, de la longévité de l'espèce, de l'utilisation du bois, des fleurs, des feuilles ou des fruits. Des anecdotes concernant certains d'entre eux ponctueront le parcours.

Le départ s'effectuera place de l'église, suivie d'un circuit pédestre d'environ 5 km dans le village et les alentours. Prévoir des chaussures de marche et un appareil photo.

J.G

Infos pratiques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Réservation obligatoire en amont. Vous recevrez ensuite le programme détaillé. De 10h à 12h30. Dimanche 28 mai. Entrechaux. 06 87 27 38 18

Toulourenc : un plan d'urgence pour stopper la pollution de matières plastiques



À la suite des récentes crues du Toulourenc en décembre dernier, une importante pollution aux matières plastiques enfouies depuis 40 ans a été mise à jour. Les élus et décideurs publics de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

vallée du Toulourenc en appellent à une mobilisation générale autour d'un plan d'actions d'urgence. Objectif : circonscrire au plus vite la propagation de cette pollution et nettoyer le site et les berges.

« Tous les acteurs et décideurs publics soucieux de la préservation de l'environnement condamnent avec la plus grande fermeté ces pratiques inacceptables et illégales d'enfouissement et de stockages sauvages de déchets » expliquent les élus et décideurs publics de la vallée du Toulourenc dans un communiqué publié la semaine dernière.

Face à ces pratiques, qui ont occasionné une pollution aux matières plastiques sans précédent dans le Toulourenc, l'heure est dorénavant à la mobilisation générale avec un plan d'urgence acté par les collectivités et l'Etat. L'objectif à court terme est de stopper définitivement la source de propagation de cette pollution qui se situe sur un terrain privé, puis, à moyen terme, de nettoyer les berges impactées du Toulourenc.

En pratique, cela passe dans un premier temps par des travaux à réaliser en urgence afin d'éviter de nouveaux départs de déchets en rivière. Puis, dans un second temps, par des opérations citoyennes de nettoyage des berges qui seront organisées dans les prochaines semaines sous l'égide des Parc Naturels Régionaux, en partenariat avec le syndicat mixte de l'Ouvèze Provençal et les communes d'Ouvèze, d'Entrechaux, de Malaucène et de Faucon.

J.R.

Le nouveau Ventoux Magazine printemps vient de paraître

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Alors que la nature s'éveille, le patrimoine végétal et animal fait l'objet de toutes les attentions au sein du Parc du Ventoux avec l'ABC de la Biodiversité qui vient d'être lancé pour Vaison-la-Romaine, Entrechaux, Crestet, Puyméras et Faucon.

Ce qu'on découvrira

Avec ce 52e numéro de Ventoux Magazine vous ferez une halte au Groseau à Malaucène, vous découvrirez l'exploitation du gypse à Mazan, vous explorerez les mystérieux sous-sols de Carpentras, et vous ferez aussi de belles rencontres avec des femmes et des hommes artistes, artisans, et même une célèbre romancière au pied du Ventoux. Vous y croiserez aussi les sympathiques petits nez du lapin de garenne ou du lièvre, mais réussirez-vous à les distinguer?

Au sommaire

De l'actu, deux forêts à restaurer après deux étés d'incendie, on découvrira l'artiste René Guiffrey ; le gypse ou l'or blanc du Ventoux ; la pêche en Vaucluse et la protection des milieux aquatiques ; le mystérieux sous-sols de Carpentras ; la romancière et essayiste Claudie Gallay ; l'agriculture 3.0 ; les ateliers de Barbanot ; des idées de sorties dans le Vaucluse ; dans la Drôme et les Alpes-de-Haute-Provence ; des randonnées et des recettes saveurs…

MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : un délai très court pour faire sa déclaration

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Au titre des mouvements de terrain survenus lors des intempéries fin 2019, l'arrêté interministériel du 14 septembre 2020, publié au journal officiel le 24 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, la commune de Grambois.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 15 septembre 2020, publié au journal officiel ce jour, 25 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, les communes suivantes : Apt, Beaumes-de-Venise, Bonnieux, Buisson, Caromb, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Entrechaux, Loriol-du-Comtat, Monteux, Orange, Saignon, Saint-Marcellin-lès-Vaison et Vaison-la-Romaine.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 4 novembre 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

Les arrêtés sont consultables ICI